

La Gazette de Joliette

Politique, Commerciale, Agricole et d'Annonces.

1ère insertion par ligne 10 Cts
Pour chaque insertion subséquente 5 "
Pour annonces à longs termes, conditions libérales.
Toute correspondance, etc., doit être muni d'une signature responsable

FEUILLETON DE LA GAZETTE

No. 5

LE BOURGMESTRE DE FLUSSENSTAT

AH ! SI ! ! !

[Suite]

—En voilà donc assez pour aujourd'hui, dit le comte ; ainsi, là Virgile.

—Point, lui dit la comtesse ; mais son héros. Je ne saurais supporter l'idée d'une femme aussi malheureuse et aussi aimable, et encore moins celle d'un amant aussi aimé, aussi froid, aussi ingrat ; je ne sais mais cela me donne le frisson.

Le comte prenait de tout ce qu'il entendait ce qui lui en revenait ; et, devenu de moment en moment plus confiant.

—Si vous voulez d'autres livres, dit-il, il y a ici près une grande bibliothèque, dont le bourgmestre m'a laissé la disposition ; mais, par malheur, le jour commence à baisser, en sorte que nous ne pourrions en profiter que demain, et demain, dit-il d'un ton léger.

—Eh bien ! demain, répond la comtesse, pourquoi pas ?

—Oui, mais si les glaces arrivaient dans la nuit ?

—Ah ! si elles arrivaient, il faudrait partir.

—Vous en brûlez d'envie ? disait-il avec un regard qui semblait demander si cela était bien vrai.

—Le voyez-vous sur mon visage ? répond-elle en souriant.

—Au moins je tâche de ne pas l'y voir. Ah ! si... Je n'en vais pas moins donner un coup d'œil à nos travaux pour que tout soit prêt comme vous le désirez, et qu'il n'y ait plus, s'il est possible que votre volonté qui vous arrête ; et alors je vous proposerais.

—Quoi ? de partir peut-être ? Y pensez-vous ? dans l'état où je suis.

—C'est bien votre médecin qui vous conseillerait une pareille imprudence ! non mais pour essayer vos forces.

—Eh bien ! — Nous tenterions une petite partie de promenade, d'autant plus que tous les gens et tous les chevaux du château sont à mes ordres.

—Voilà qui serait bien fait pour me tenter ; mais... — Mais vous êtes si pressée, n'est-ce pas ?

—Encore le même refrain ; on dirait que vous le désirez.

—Allons, je vais dire à la petite bourgmestre. (Cette petite demoiselle me donne le cauchemar.) Je lui dirai donc que, si vous n'êtes point partie demain matin, on vienne vous prendre en calèche ; mais bon vous êtes si pressée, répète-t-il encore d'un ton plus gai, pour ne pas dire plus leste, et avec l'air de chercher, ou plutôt avec l'espoir de trouver dans les yeux de la comtesse une réponse favorable. Néanmoins, à cette seconde réponse, elle parut ou crut devoir paraître un tant soit peu plus sérieuse.

Le comte, aussi attentif aux plus imperceptibles variations de cette charmante physionomie qu'il aurait pu l'être à chaque ligne du livre de sa destinée, eut pour d'avoir poussé la plaisanterie un peu loin ; il pensait que la dame devait avoir trouvé dans son air, dans son ton, dans ses manières, je ne sais quoi d'avantageux, de sûr de son fait, que les dames les mieux disposées ne pardonne que bien difficilement ; il en est comme d'un

vaisseau qu'on risque de submerger par le vent le plus favorable en déployant trop des voiles.

Voilà donc ce pauvre comte occupé sans qu'il n'i paraisse, à repasser dans sa mémoire jusqu'au moindre mot, au moindre signe, à la moindre mine qui aurait pu scandaliser la bonne comtesse. Il se la représente aussi sévère qu'il la vue facile jusque-là ; il se fait des monstres de tout, il craint tout ; car il n'y a pas de conscience plus timorée que celle d'une passion naissante, et l'amour vit de soupçons en attendant mieux. Enfin que faire ? continuer sur le même ton serait trop hasarder ; changer de ton serait s'accuser ; entrer en explication serait une gaucherie, et il n'y a rien de pis ; l'amour gauche est un sot enfant. Le comte jugea donc que le meilleur parti était d'avoir l'air de ne s'être aperçu de rien, de prendre bien respectueusement congé de la dame, et d'aller comme à l'accoutumée veiller au travail de la voiture.

La comtesse, de son côté, ne laissait pas que d'avoir ses petits remords des airs légers de M. de Glücksleben ; elle sentait bien au fond du cœur qu'elle les lui pardonnait ; mais elle ne savait pas trop si elle devait se les pardonner elle-même. Le comte avait pris des manières un peu plus gaies, un ton un peu plus confiant, sans doute ; mais de temps en temps un doux sourire, un doux regard, une douce parole l'y avaient-ils point autorisé ? n'a-t-il pas vu clairement qu'il pouvait se le permettre, et ne doit-on pas même lui savoir grés des limites qu'il n'a point dépassées ? Cependant le comte aura pu la croire coquette ; mais elle sent bien qu'elle ne l'est pas, car la coquetterie n'est pas tendre.

La coquetterie, avec l'air de se laisser aller, sait très bien se maîtriser elle-même ; et voilà ce que notre chère comtesse ne sait pas, du moins aussi bien qu'elle le voudrait. Mais que pensera le comte de ce changement de ton, de cette froideur affectée à la fin de la conversation ? N'est-ce pas de quoi le refroidir par la suite ?... et quelle triste récompense de tant de soins ! D'ailleurs, pourquoi vouloir donner tant d'importance à ce qui n'en peut avoir aucune ? c'est vraiment de la pruderie. Ah ! si le comte pouvait lire dans son âme, il verrait combien on est loin d'être une prude.

Voilà comme l'excellente personne se querellait en quelque sorte elle-même, et s'accusait pour excuser. Pendant qu'elle est ainsi livrée à toutes les oscillations d'un esprit hors de son assiette, la bonne et joyeuse Martine rentre en sautant, en riant, comme à son ordinaire, et la comtesse, qui ne savait sur qui passer son humeur, s'en prend à la pauvre fille.

—En vérité Mademoiselle.

—Tiens, moi ! une demoiselle, à c'te heure.

—Non, je ne ris pas, vous êtes si folle, si indiscreète, que j'en rougis toujours.

—Mais d'où donc ça vient, ça ma bonne marraine ? car je m'en suis déjà bien aperçue, surtout quand M. le comte est là ; et même à présent que je l'ai nommé, v'là encore Madame qui rengit ; comme si ce n'était pas un beau Monsieur, et bien honnête encore, et qui aime bien ma maîtresse encore ?

—Quand je dis que je rougis, c'est pour vous Mademoiselle.

—Oh ! que non, Madame, c'est bien pour lui ; car v'là qui vient de plus fort en plus fort.

—La petite sotte ! vous répétez devant lui tous les propos en l'air qu'il a pu tenir en arrière de moi ; vous arrangez tout cela à votre manière ; vous lui prêtez votre langage, et Dieu sait encore s'il y a un mot de vrai dans tout ce que vous dites.

—Ah ! Madame, que je sois une menteuse si je mens ! mentir ! et à ma marraine encore ! Il n'y a pas un vilain péché que

je n'aimerais mieux faire que celui-là.

Heureusement, dit la comtesse en haussant les épaules, que c'est à moi qu'elle parle.

—Ah ! si vous saviez !

—Quoi ?

—Mais il ne faut pas le dire.

—A la bonne heure.

—J'ai été ce matin dans la chambre de M. le comte.

—Comment ! dans sa chambre ! fi donc ! fi, Mademoiselle ! comme vous avez été élevée !

—Oh ! Madame ! il n'y était pas.

—C'est presque encore plus mal.

—Effectivement, j'aurais mieux aimé qu'il y soit ; mais j'ai trouvé du moins une belle feuille de papier qu'il avait commencé d'écrire avant de monter à cheval ; car cet homme là il sait tout ; il vous écrit comme un maître d'école, t'nez, regardez plutôt.

—Fi donc ! encore une fois, c'est très vilain ce que vous avez fait là ; je ne ris pas, Mademoiselle, entendez-vous ? c'est une mauvaise action : regarder dans les papiers de quelqu'un, les détourner, les lire !...

—Oh ! pour ce qui est de ça, Madame soyez bien sûre que je n'ai rien lu, puisque je ne sais lire que dans le moule.

N'importe, l'action est toujours mauvaise, allez bien vite reporter cela où vous l'avez pris, et prenez bien garde seulement qu'on ne vous voie en y entrant, voilà qui vous montre ce que c'est qu'une mauvaise action, puisqu'il faut se cacher même pour la réparer. Mais non, continua-t-elle après un moment de réflexion, vous feriez encore quelque étourderie, laissez plutôt cela ici, et allez bien regarder partout pour voir si vous pouvez remettre le papier sans qu'on le voie, allez, et regardez bien. Fi ! que je serais honteuse !

Des esprits malins pourraient soupçonner que la morale de notre aimable préchreuse sur le chapitre de curiosité était particulièrement destinée à l'usage de sa femme de chambre ; car, dès que Martine a eu le dos tourné, on a fermé le verrou, de crainte sans doute que le comte n'entrât inopinément ; et la chère dame aura eu d'autant plus de mérite à ne pas lire la lettre, qu'elle s'en sera procuré le loisir ; quoi qu'il en soit, la voici :

CE MERCREDI.

—Ma lettre de dimanche dernier vous a instruit, mon bon père, assez en détail de mon accident, de ma rencontre avec cette aimable voyageuse, de nos embarras communs, de sa désolation, du petit épisode comique de ce bon bourgmestre, etc. Je croyais d'abord que j'en serais quitte, avec ma jolie compagne de malheur, pour quelques politesses à lui faire, quelques petits services à lui rendre ; mais il faut que j'ouvre ici mon âme à mon bon père, au tendre confident de mes plus secrètes pensées. Je commence à craindre que l'accident n'ait des suites, et surtout à m'attrister de ce qu'il n'en aurait que pour moi. Vous m'avez souvent reproché mon flegme, une indifférence avec les femmes qui, dites-vous, ne convient au vôtre. Ah ! mon âge que l'amour ne convient au vôtre. Ah ! mon père, que vous me trouveriez changé ! mais aussi que vous seriez peu surpris en voyant l'auteur du prodige !

—Imaginez donc, non pas ce que vous avez jamais vu de plus frappant, mais, ce qui vaut bien mieux, de plus séduisant : une âme visible plutôt qu'une beauté ; voilà ce qui m'a saisi au premier coup d'œil, et la physionomie m'empêchait on quelque sorte de distinguer la figure ; mais cette figure a en son tour ; et quel regard s'arrêterait impunément sur ces beaux cheveux dont le balond argente contraste si agréablement avec la couleur des sourcils et des paupières ;

sur ce teint délicat dont la blancheur ressemble à de la candeur ; sur ces yeux brillantes qu'on croirait toujours colorées par l'innocence ?...

—Et vous-même, mon père, si vous pouviez voir un moment ce front uni comme la simplicité ; et cette bouche expressive qui a parlé avant que de s'ouvrir ; et ces yeux couleur de pensée, d'où il sort plus de rayons qu'ils n'en reçoivent ; et ce nez qui, par sa forme, sa finesse, par je ne sais quelle physionomie qui n'appartient qu'à lui ; revient comme le point de réunion de tous les charmes du visage ; et même jusqu'à ce menton, qu'on ne peut s'empêcher de regarder aussi, à part du reste, et où l'on croit voir commencer encore l'ensemble de tous les traits ?...

—Vous riez, je le vois d'ici ; vous dites : Mon pauvre Adrien est fou ; mais vous dites aussi, comme tous les pères : Cela passera, et moi je dis que non. Si vous, vous voyiez madame de Blumm, ce charme répandu sur les moindres détails de sa personne ; cette taille souple et ronde, qui a tenu un moment tout entière entre mes deux mains quand je l'ai sortie de la voiture ; et cette contenance modeste, et cette démarche légère, et ces formes sveltes et nobles que la peinture réserve pour les déesses oui, encore une fois, vous seriez frappé comme votre fils de ce que je ne sais quoi tout ensemble noble et champêtre, élégant et simple, tranquille et animée, dont son air se compose ; de ce corps presque aérien, où la nature n'a employé de matière que ce qu'il en faut pour montrer la grâce et pour loger l'esprit.

—Je m'enivre d'elle en vous en parlant, mon père ; passez-le moi, je ne puis en parler qu'à vous, pourquoi faut-il que je déteste sans le connaître ! et moi que je la fuie pour une femme que je hais de même ! Ah ! cher père, que j'ai de mérite à la servir avec tant de zèle, à lever, comme je le fais, tous les obstacles qui l'arrêtent, à ne pas la suivre au bout du monde, à me souvenir de mes derniers engagements, vous m'entendez, mon père : Ah ! si..."

La lettre n'allait que jusque-là, encore une fois, nous ne nous permettrons pas de dire que la comtesse se soit permis d'y jeter les yeux. On remarquera cependant qu'un bruit de Martine qui remontait, le verrou a été retiré, et que la comtesse est allée à sa rencontre la lettre à la main, et que la petite lui a trouvé un certain air plus gai, plus ouvert, plus accort que le moment d'auparavant. *Honnis soit qui mal y pense*, cela ne veut pas dire que la lettre ait été lue, mais cela ne veut pas dire non plus qu'elle ne l'ait pas été.

—Eh bien ! petite folle, dit la comtesse, le comte n'est-il pas chez lui ?

—Oh ! non, marraine ; t'nez regardez plutôt là-bas, là-bas, au fond de la cour, vous le verrez autour de notre carrosse.

—Et l'homme d'ici qui le sert ne serait-il pas revenu.

—Bon ! il est allé au château.

—La porte du comte est-elle ouverte ?

—Toute grande.

—N'y a-t-il rien de dérangé dans la chambre ?

—Pas une papillotte.

—Où était la lettre ?

—Sur la table.

—Était-elle au bout ou bien au milieu ?

—Au milieu ; la place est encore marquée par la poudre ; mais quelque ça fait ça marraine ?

—Cela fait beaucoup, petite niaise ; car vous voyez bien que, si le comte en rentrant trouve la lettre à une autre

place, il verra que la lettre a été touchée, et il pensera que sûrement elle a été lue.

—Comment, bonne marraine est-ce qu'une lettre touchée ou une lettre lue c'est la même chose ?

—Mais, en vérité, à peu près, dit la comtesse en souriant et en songeant apparemment à la curiosité des autres femmes. Allons dépêchez-vous car on peut revenir. Martine, remets la lettre. Est-ce bien comme cela qu'elle était ? répète la comtesse en regardant de près sur la table.

—Oh ! oui, marraine, tout juste ; mais t'nez, voyez-vous par la fenêtre M. le comte qui se retourne et qui revient ?

—Eh vite ! eh vite ! sauvevous. Et les voilà qui s'envolent toutes deux comme des colombes effarouchées.

Le comte ne tarde pas à remonter, un peu inquiet de la réception qu'on va lui faire ; mais, au lieu d'un visage sévère, il en trouve un brillant de joie et d'amitié ; il prend bonnement cet air gracieux pour la récompense des soins qu'il vient de se donner pour hâter le départ qu'au fond de l'âme il redoute.

—Que de bontés ! lui dit la comtesse, que de éatigues ! et c'est moi qui en suis la cause ; car je ne vous ai pas perdu de vue, et je disais en regardant par la fenêtre ; Encore, s'il me donnait un moyen de reconnaître tant de soins !

—Ah ! Madame, si j'osais, je vous en proposerais un bien doux pour moi.

—Dites toujours.

Ce serait d'en profiter le plus tard que vous pourriez.

Je ne sais ce que vous en pensez, dit la comtesse, mais les choses s'arrangent presque d'une manière à vous le faire croire.

J'abuse peut-être d'une lueur de bonté, dit le comte ; mais passez-moi une curiosité que chaque instant augmente, et que chaque regard justifie.

Il faudrait être bien ingrate ou bien dissimulée pour ne pas la satisfaire.

Vous êtes donc bien pressée ? dit-il en la regardant avec une tendre inquiétude.

Bien pressée, répond-elle ; c'est, grâce au ciel, le premier mot que Martine vous a dit. Au fait, comment voulez-vous que je ne le sois pas ? il y va pour moi d'un si grand intérêt.

Eh ! juste Dieu ! reprend le comte, il y a de grands intérêts pour tout le monde ; mais ajoutez-t-il avec un ton qui expliquait parfaitement sa pensée, ils n'emportent pas toujours la balance.

Eh bien ! Monsieur, les attentions flatteuses... pour ne pas dire touchantes, que vous voulez bien avoir pour moi, vous acquièrent une véritable amie et me font un devoir de vous parler en toute confiance. Une affaire importante m'appelle à Prague. Vous souriez !

Moi, Madame ? et qui ne sourirait pas à tant de grâce et à cette aimable rougeur qui vous embellirait encore, si cela se pouvait.

Il n'y a là, reprend-elle, ni de quoi rire ni de quoi rougir ; Martine vous l'a dit je vais me marier. Là dessus, elle regarde le comte, le comte la regarde ; puis après un moment de silence des deux parts, qui ne signifiait sûrement pas qu'on n'eût rien à se dire ;

Ah ! Madame, reprend le comte en soupirant, je crains pour vous une mésalliance.

En quoi donc ? reprend la comtesse ; si la naissance est quelque chose, si la fortune est quelque chose, l'égalité s'y trouve.

Voilà bien deux égalités, dit le comte, mais il y en aura toujours une qui ne se trouvera jamais, non, jamais. Au moins êtes-vous aimée comme vous le méritez ?

Je ne suis pas même connue, et je ne me marie, le croyez-vous ? que pour faire plaisir à une personne dont je ne veux plus me séparer ; le modèle des amies, des sœurs !

Quelle complaisance ! J'ai été élevée avec elle dès ma plus tendre enfance ; nous avons sucé le même lait, car ma mère est morte en couches, et sa mère, la plus aimable des femmes de son temps, ami intime de la mienne, a voulu me nourrir en même temps que sa fille, qui est née le même jour que moi ; nous avons depuis toujours été entre les mains des mêmes gouvernantes, et en pension dans les mêmes couvents.

Je commence à concevoir votre résolution de continuer toutes les deux comme vous avez commencé.

(A Continuer)

La Forêt de Bondy

Tel est le titre d'un nouveau feuilleton très émuant qui vient de paraître en un seul volume de 153 pages grand format, double colonnes. En lisant

CE ROMAN INCOMPARABLE

le lecteur est constamment en présence des drames héroïques, de faits d'armes et de dévouement. Les exploits extraordinaires de Jean Du Castel, le héros du drame et l'héroïsme de Marie-Jeanne son épouse, sur les champs de batailles, excitent vivement l'attention. Les scènes révolutionnaires sont très émouvantes.

Cinq des personnages qui figurent dans ce roman sont venus au Canada, et dix-sept ans plus tard sont retournés en France exécuter leur projet de vengeance contre ceux qui les avaient opprimés.

Jeanne, la fille unique de Du Castel et de Marie-Jeanne, voulant venger son père, jure sur le lieu même où Du Castel fut perdu et entraîné de venger la mort des chefs de la révolution. Se revêtant sous le costume masculin, elle tue dans un duel, le meurtrier de son père.

Après avoir accompli leur mission, les héros de ce drame sont revenus s'établir au Canada.

Nous ne pouvons dans cet exposé succinct, donner qu'une faible idée d'un roman aussi considérable.

Qu'on n'oublie pas que *La Forêt de Bondy* est le roman le plus intéressant qui existe. La modicité du prix et le grand nombre d'illustrations qu'il contient le placent au premier rang parmi les romans populaires.

Ce livre ferait un volume de 500 à 600 pages d'un format ordinaire dont les prix varierait de \$1.00 à \$2.00.

Ceux qui l'ont lu s'accordent à dire, et avec raison, qu'ils n'ont jamais rien lu de si beau et de plus émouvant.

Cet ouvrage à 35 cents est une occasion unique offerte à ceux qui aiment un bon roman. Il est écrit dans un style qui plait et facile à comprendre ; il ne contient pas une ligne qui peut ennuyer le lecteur.

Nous conseillons donc à ceux qui aiment la bonne littérature de se procurer *La Forêt de Bondy* dont le prix est une bagatelle à comparer au prix de tout autre roman dont l'intérêt et l'importance sont loin d'être ceux de cet ouvrage.

PENSEES

Il n'y a pas de fardeau plus pesant que celui de la paresse.

L'insensé, aveugle dans sa folie, s'imagine toujours que les autres manquent de raison.

Nous sommes toujours reconnaissants des services... qu'on va nous rendre.

Examen de droit : L'examineur.—Je suppose que vous êtes nommé tuteur d'une riche héritière ; quel sera alors votre premier soin ? Le récipiendaire.—Tâcher de plaire à la mineure et l'épouser afin de lui épargner des frais inutiles.

LA GAZETTE

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Publié dans l'intérêt des comités de Joliette, Montcalm, l'Assomption et Berthier. Paraît le jeudi de chaque semaine.

Tout ce qui concerne la rédaction, l'envoi des correspondances, les annonces à être publiées dans ce journal, doit être adressé à

LA GAZETTE
JOLIETTE, P. Q.

JEUDI, 26 FÉVRIER 1891.

Comté de Joliette

Les partis se disputent pas à pas le terrain. La bataille étant générale chacun est livré à ses propres forces dans toutes les circonscriptions électorales, ici comme ailleurs. Des deux côtés l'on aigne tous les soldats qu'on peut envoyer en avant faire face et tenir tête à l'ennemi. Les comités sont permanemment ouverts et c'est de là que partent les mots d'ordres donnés par les chefs sous la direction desquels les bataillons se mettent en campagne.

Les assemblées se succèdent de paroisse en paroisse. Ce sont autant de rencontres meurtrières où bien que pour toute arme l'on ait que la parole, l'on cherche politiquement à s'exterminer, à l'ébahissement parfois de la galerie dont les cris frénétiques et les improprietés applaudissements tombent sur le dos du vaincu comme une grêle de pierres.

Il faut s'imaginer à quelle saucée on s'accorde mutuellement.

On est fort sur les épices dans les étreintes en règle ou au moins passablement bien conditionnées que l'on sert à son adversaire.

Pour cette guerre à outrance, sans merci et sans quartier, il faut avoir un caractère trempé à la manière de l'acier et le cœur protégé d'une triple cuirasse d'airain.

Malheur à qui n'a pas le don d'Achille qui n'était vulnérable qu'au talon et contre lequel d'après la mythologie les traits les plus acérés s'ébourraisaient.

Le discours de husting à cela de particulier et de déplorable qu'il peut se comparer à un requiatoire de forçonné bien souvent, tandis que son genre devrait être celui d'une harangue éloquente mais pondérée par le raisonnement ou mieux une argumentation serrée dans laquelle l'orateur s'appliquerait exclusivement à faire triompher sa cause par un échafaudage savant et habile de faits particuliers autour du principal article d'un programme que l'on tient à faire accepter.

Le discours de la chose publique *res publica* dans ces conditions de courtoisie ne comporterait qu'une suite de déductions logiques de conséquences de faits exacts et serait d'abord plus agréable et ensuite infiniment plus profitable à chacun et à tous.

Mais dans nos mœurs politiques, à force de faire appel aux préjugés de caste, de race et de religion, on est arrivé à un point où trop fréquemment l'engeleur l'emporte sur le véritable tribun.

Cela dépend de ce que l'on aime trop les succès faciles.

Dans l'élection actuelle, une des plus importantes dont encore nous ayons été témoins, vu les résultats de la décision à laquelle le peuple s'arrêtera, sur les deux grandes questions de la Réciprocité-illimitée et de la Protection partielle, que l'on ne s'adresse qu'à l'intelligence de la foule si l'on veut montrer que l'on sent soi-même la gravité du moment. L'heure comme l'a dit un ex-premier ministre de Québec l'honorable M. de Boucherville, est, solennelle.

En ce comté suivant toutes les apparences on paraît comprendre cela.

L'esprit de parti ne tient pas autant de victimes sous son empire tyrannique que par le passé. De patriotiques abjurations de principes motivent cette supposition de notre part.

Périsse le parti plutôt que le pays!

C'est le temps de répéter comme en 1837, plus de bleus, plus de rouges, fusionnons-nous en un seul et même groupe compact, celui des honnêtes gens dévoués avant tout à la conservation de l'héritage sacré que nous tenons de nos pères, le libre usage de notre langue maternelle, l'honneur de notre race, la défense de notre religion menacée.

Depuis le commencement de la lutte, pour retomber dans le cadre de notre sujet, nous devons constater qu'avec beaucoup moins d'agitation qu'à l'ordinaire, la population de ce comté prête un intérêt évident plus marqué, une attention plus désintéressée à la propagande électorale.

La tension des esprits se concentre presque uniquement sur la politique inscrite comme cri de guerre sur le drapeau des partis opposés.

On s'inquiète peu des réformes d'un ordre secondaire qui doivent inmanquablement en résulter.

C'est, qu'on nous permette le mot, de bon augure pour le choix que l'on fera entre ceux qui briguent nos suffrages en faveur ou de

l'honorable M. Laurier ou de Sir John A. Macdonald. Ils personnifient tous deux, ces deux grands hommes d'état, les tenances, le caractère distinctif, les qualités propres, les principes d'action de leur parti respectif.

Le devoir de l'Électeur.

Une semaine seulement nous sépare du jour où le peuple du Canada exerçant son droit de suffrage, décidera, par son vote, quelle est la politique qui a ses préférences. Les élections du 3 mars empruntent aux circonstances présentes une importance extraordinaire, et plus que jamais ces élections demandent un vote raisonné et consciencieux.

Les deux partis qui se disputent le pouvoir : conservateurs et libéraux, exposent dans des écrits qui se répandent à profusion dans le pays les raisons qui militent en faveur de leur politique ; des assemblées nombreuses et répétées, dans lesquelles des orateurs s'efforcent de gagner les élections, sont sensées faire la lumière complète. Et cependant, comme les questions qui servent de plateformes aux deux partis sont difficiles, ardues et souvent peu compréhensibles pour beaucoup d'électeurs, les écrits qui pullulent, les discours qui se suivent sans interruption ne sont pas toujours suffisants pour porter la conviction.

Il faut pourtant que tout vote déposé soit un vote éclairé, un vote donné en parfaite connaissance de cause. Pour atteindre ce but, c'est aux personnalités les plus importantes, aux hommes les plus intelligents de chaque localité qu'incombe la sérieuse responsabilité de fournir, sur les questions soumises aux électeurs, l'explication la plus simple, la plus sérieuse, la plus facile à comprendre.

Qu'après avoir bien étudié ces questions, qu'après en avoir pesé le pour et le contre, qu'après s'être fait une conviction non en se laissant guider par l'intérêt personnel mais par l'intérêt général, ces hommes influents par leur position et leur savoir, les expliquent aux électeurs moins bien doués qu'eux et rendent ainsi le vote consciencieux et profitable à tous.

Ces hommes feront ainsi acte de bons patriotes, car l'heure présente est grave, et le résultat du scrutin du 3 mars aura certainement une grande influence sur l'avenir de notre cher pays.

Mais que surtout, dans cette lutte il n'y ait pas de violences, d'injures, de personnalités blessantes, que l'intérêt public soit seul en jeu et qu'on ait seulement en vue le progrès et la prospérité du Canada.

—Le Moniteur du Commerce.

Grande Assemblée Samedi

Contrairement aux prévisions d'un certain nombre, nous aurons samedi prochain en cette ville, une assemblée des quatre Comités du District, c'est-à-dire, le nôtre compris, des Comités de l'Assomption, de Berthier et de Montcalm.

L'honorable Secrétaire d'Etat, M. J. A. Chapleau, le chef de l'opposition au fédéral, M. W. Laurier, tout probablement, l'orateur de la Chambre des Communes, l'honorable Guimet et autres orateurs de haut rang viendront adresser la parole aux électeurs.

Incapables, faute de temps nécessaire, de visiter en particulier et successivement, chacun des Collèges électoraux conviés à assister à cette grande assemblée qui, nul doute, fera époque dans nos annales politiques, les deux messieurs qui premier lieu mentionnés ci-dessus, pourront ainsi obvier à l'inconvénient.

Nous n'hésitons pas à dire que c'est réellement une bonne aubaine pour tous les invités à ce tournoi oratoire dont le retentissement aura de l'écho au loin, dans les parties les plus reculées de cette province.

Conservateurs et libéraux avec leurs chefs respectifs et distingués qui se succéderont alternaivement à la tribune, bien que séparés sur le terrain des principes, s'entendront nous supposons et nous l'espérons pour éviter en autant que possible de troubler même légèrement le plus parfait bon ordre dont il conviendrait en cette circonstance de donner le spectacle et qui doit toujours régner dans toute réunion d'hommes policés, aussi bien dans les grandes réunions populaires que dans les autres de moindre importance par le nombre.

C'est l'appel que pour notre part, nous adressons aujourd'hui par la voix de notre journal, à tous les électeurs de ce comté indistinctement.

Qu'on se rappelle samedi prochain les devoirs de l'hospitalité envers ceux que nous accueillerons et qui viendront fraterniser avec nous.

Point de ces scènes disgracieuses où par les parties de pugilat auxquelles malheureusement trop souvent on se livre, on donne à penser malgré notre degré de civilisation aussi élevé que chez tous les autres peuples, qu'il reste encore de la barbarie dans nos mœurs.

Faisons tous ensemble les choses bien et nous n'aurons guère à nous en repentir, loin de là.

MGR. E. C. FABRE

Au Collège Joliette.

Nos lecteurs nous sauront gré de leur donner un compte rendu fidèle de la visite de notre Auguste Prélat, mardi dernier, au Collège Joliette.

Mgr a conféré les ordres suivants :
Prêtrise : M. J. A. T. Beaudry ;
Diaconat : M. Brosseau.
Sous-diaconat : MM. F. X. Chailfoux, M. Beauparlant, C. Houle, Choquette.

Tonsure : M. L. J. H. Major.
Plusieurs des ordinands sont des élèves du collège, dont les membres sont animés de zèle pour la religion et de patriotisme pour le pays.

Il y eut aussi confirmation. Nos félicitations à ceux qui ont pris part à une si belle cérémonie.

On a remarqué avec plaisir une assistance nombreuse.

En réponse à une adresse, et à un compliment, présentés par M. Clovis Laporte et Valmore Laroche, Mgr a touché du doigt les plaies qui rongent l'Europe, surtout l'instruction laïque libre, et la captivité de Léon XIII et a ajouté : Nous devons être heureux de vivre dans un pays où la religion est si respectée, et sous ce rapport, nous n'avons à envier le sort de nos voisins.

A Rome, on a demandé à Mgr Fabre d'établir dans son diocèse un séminaire des missions étrangères.

Mgr a dit aux élèves, n'allez pas terminer vos études à Paris ; c'est toujours dangereux pour la foi.

Sa Grandeur a rendu visite aux communautés et est repartie vers quatre heures, pour L'Assomption.

A coups de ciseaux.

M. A. E. Poirier, avocat de Montréal, a été accusé de s'être prononcé en faveur de l'annexion à l'Assemblée de St-Jerôme. M. Poirier repousse cette accusation.

"J'ai fait tout simplement, dit M. Poirier, un rapprochement entre l'annexion et la Fédération impériale. J'ai reproché à un parti dont plusieurs des chefs favorisent l'idée de la fédération impériale de vouloir effrayer le peuple avec le cri d'annexion."

Ce n'est pas le temps de discuter cette question puisque tous nos chefs se prononcent contre l'annexion, a dit M. Poirier, mais il est bon de ne pas oublier que nous n'avons pas raison de craindre les Anglais des Etats-Unis plus que les Anglais d'Angleterre.—L'évènement.

M. L. L. O. David a lancé un manifeste aux électeurs de Montréal-Est.

M. David déclare qu'il place les intérêts de Montréal au-dessus des intérêts de parti.

Il se présente comme libéral et partisan de la réciprocité illimitée.

Ma candidature à Montmorency est le résultat logique de l'attitude que j'ai prise, dès longtemps.

Ceux qui l'ont prise avec moi qui me combattent aujourd'hui ne sont pas des hommes.

Je leur prédis une prompte retribution de leur faiblesse.

Une fois de plus, ils ont plié le genou devant le McCreewisme.

J'irai, moi, jusqu'au bout. Dieu merci, je puis dire hautement, que je ne suis pas un lâcheur.

J. ISRAËL TARTE

Le signataire des lignes-ci-haut citées reproduites du *Canadien* No du 23 courant, comme on le voit, promet une volée de bois vert à ceux qui dans sa campagne contre l'Oncle Tom semblent aujourd'hui fléchir et l'abandonner. C'est tout naturel. Aux lâcheurs, surtout en pleine lutte, le signe des traites au front.

Cette date si redoutable du 4 février, que les maisons de banque, les marchands de gros, le commerce en général voyaient arriver avec épouvante, s'est passé beaucoup mieux qu'on ne pouvait s'y attendre et cet heureux résultat a beaucoup surpris le monde des affaires.

On craignait, en effet, et non sans raison, que, vu les récoltes médiocres, vu le triste état du commerce en général, les échéances du 4 février ne fussent que très difficilement rencontrées, et qu'un grand nombre de billets ne revinssent impayés.

On s'attendait que la moyenne des sommes payées sur les effets du commerce serait tout au plus de 25 pour cent.

Aussi grande a été la surprise quand on a su officiellement que

cette moyenne atteignait le chiffre de 35 à 50 pour cent, c'est à dire que la situation est aujourd'hui meilleure qu'à pareille époque dans certaines années et que par suite, le commerce va se trouver sérieusement amélioré.

Le Moniteur du Commerce.

Ni Sir Hector Langevin, ni Sir Adolphe Caron n'ont encore donné un seul mot d'explication sur ce qu'ils entendent faire au sujet des lois de la législature du Manitoba qui privent nos compatriotes de cette province du droit à leurs écoles catholiques et à leur langue.

Il ne saurait leur être permis de garder davantage le silence sur cette grave question, en présence surtout de l'attitude que prennent publiquement certains candidats ministériels dans Ontario.—Le Canadien.

Le Manitoba organe des Canadiens-Français dans la Province dont il porte le nom, dénonce de son côté, M. Martin et Consorts comme persécuteurs acharnés de notre race.

UN VISITEUR DISTINGUÉ.

M. George Frédéric Baillairgé, ex-député ministre des Travaux Publics à Ottawa, est en cette ville depuis quelques jours. Il est le père de M. F. A. Baillairgé, professeur au collège et propriétaire des trois journaux : l'*Étudiant*, le *Courier*, la *Famille*.

M. G. F. Baillairgé n'est pas étranger à Joliette. Durant sa longue carrière de fonctionnaire public, il eut l'occasion de venir ici quelquefois. Son premier voyage eut lieu en 1847. Il présida alors aux travaux de sondage de la rivière l'Assomption depuis Repentigny jusqu'aux rapides, en haut.

M. Baillairgé commence à sentir les traces de l'âge, mais il est encore frais et dispos, bien qu'il ait fourni une carrière de quarante-six ans de service. Il expédie encore les affaires avec une activité merveilleuse.

M. Baillairgé réside chez les Révérends Sœurs de la Providence. Il s'occupe à rédiger un volume sur les ancêtres de sa famille. Il fait imprimer cette brochure à l'imprimerie de l'*Étudiant*. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Les droits de la Presse

Le juge MacAdam, de la cour supérieure des Etats Unis, vient de rendre un arrêt intéressant non seulement pour les journaux et les journalistes, mais aussi pour le public en général.

Il s'agissait d'une action en diffamation intentée à un journal de New-York pour avoir publié le compte-rendu d'un procès dans lequel le plaignant ne jouait pas un beau rôle. Ayant échoué en première instance, le plaignant s'est adressé à la cour supérieure pour demander le bénéfice d'un nouveau jugement.

Le juge MacAdam a repoussé cette demande en déclarant, dans son arrêt, que les journaux rendent un véritable service au public en insérant tout au long les commentaires des procès qui se jugent devant les tribunaux, et que ces commentaires ne peuvent être considérés comme diffamatoires que lorsqu'ils sont tronqués ou altérés avec l'intention évidente de faire du tort à quelqu'un.

Terrible catastrophe à la Nouvelle-Ecosse

117 Personnes ensevelies

Détails complets

Desastre dans une mine
Spring Hill, Mines, N. E., 22.—Le plus grand désastre qui se soit encore produit dans une mine canadienne a eu lieu hier, hier après-midi. Jusqu'à ce matin on n'a pu connaître exactement l'étendue de la catastrophe, mais les dernières estimations portent le nombre des morts à 120. Environ 70 veuves et 300 enfants vont se trouver sans soutien.

La mine de charbon de Spring Hill est une des plus considérables au Canada. Il y a environ 15 ans qu'elle a été mise en opération. Elle est située à six milles environ de la ligne de l'Intercolonial et de celle de Parrsboro. Environ 200 personnes étaient employées dans la mine ou à l'extérieur. Des capitalistes Anglais et Montréalais en sont les propriétaires. La quantité de charbon extraite chaque année dépassait 500,000 tonnes. La plus grande partie de charbon employée par l'Intercolonial, jusqu'à Québec, provenait de cette mine.

Jusqu'à présent, la mine avait toujours été supposée libre de gaz ; et fait singulier à noter, aucun accident fatal n'y était arrivé. Il y a deux semaines environ, la présence

du gaz ayant été constatée, un comité de travailleurs visita la mine. A la suite de cet examen il fut décidé de remplacer les lampes ouvrières par des lampes de sûreté.

L'inspecteur du gouvernement, M. Maden, fut envoyé la semaine dernière pour visiter la mine. Son inspection fut terminée quelques heures avant la catastrophe. Près de 1,000 ouvriers étaient descendus pour travailler dans la mine samedi matin. La mine se composait de quatre galeries éloignées d'environ un quart de mille, mais réunies entre elles par d'autres galeries. L'explosion s'est produite dans la galerie de l'est. On suppose qu'elle a eu lieu à l'endroit où se trouvent les balances 6 et 7.

Ces balances se trouvent à plus d'un demi-mille sous la terre. Les travaux dans cette galerie s'éteignaient sur une longueur de deux milles.

Une nuit terrible
Le sauvetage a duré toute la nuit. Malgré une pluie torrentielle, une foule énorme, composée en grande partie de femmes et d'enfants stationnait à l'entrée de la mine. Leurs cris et leurs lamentations faisaient peine à entendre lorsque le corps d'un père d'un frère était reconnu. Malgré eux, des larmes coulaient sur les joues bronzées d'hommes qui n'avaient pas pleuré depuis des années.

La cause de l'explosion.
M. Gilpin, inspecteur en chef des mines, descendit dans la galerie No 1 dimanche matin, accompagné du député inspecteur Madden, et déclara que les excavations ne contenaient plus de feu et qu'il n'y avait pas lieu à craindre sous ce rapport. On attribue toutes les faiblesses dans la galerie No 2 à la suffocation. M. Gilpin déclare que cette explosion est des plus étranges.

L'accident a eu lieu vers midi. Ceci n'arrive pas d'habitude. Les explosions, d'habitude, arrivent le matin.

Quelques heures avant, le lieu du sinistre a été visité par le géant Conway, qui avait déclaré qu'il n'y avait pas de gaz. On suppose que l'accident a été causé par une accumulation de gaz pendant l'heure du dîner des mineurs. On ne saura au juste à quoi s'en tenir avant l'enquête qui doit être instituée par le coroner.

Prophétie remarquable.
Le 16 février, un des sous-gérants nommé Swift, en faisant son rapport quotidien au géant, M. Cowan, lui parla de la prophétie d'une vieille femme nommée Coe qui avait prédit qu'une explosion aurait lieu sous peu à Springhill.

La vieille passait pour sorcière et ses prédictions avaient beaucoup d'effet sur les mineurs. Plusieurs d'entre ces derniers se rendirent au bureau de M. Cowan et lui parlèrent de l'affaire. Il fut décidé qu'ils se formeraient en comité et examineraient la mine eux mêmes. Leur rapport fut satisfaisant.

Le sauvetage.
Aussitôt qu'on put le faire sans danger on commença à organiser le sauvetage. L'intérieur de la mine est complètement détruit. On a réussi à sortir onze personnes de dans les débris. Ces malheureux vivaient encore, mais étaient terriblement mutilés. Pour la plupart, la mort a promptement mis fin à leurs souffrances. Les personnes envoyées à leur secours ont travaillé sans relâche toute la nuit et le lendemain matin soixante et quinze cadavres avaient été retirés ; quelques-uns des mineurs ont réussi à s'échapper sains et saufs.

Lorsque les sauveteurs entrèrent dans la mine immédiatement après l'explosion, ils furent beaucoup retardés par des chutes successives de matériaux et de débris de toute sorte. Plusieurs chevaux blessés et mutilés furent sauvés. Un douzaine de ces animaux furent sauvés. Un garçon de quatorze ans nommé Daniel Beaton, a brave ment risqué sa vie pour sauver son frère qui était gravement blessé.

Les scènes qui se sont passées lorsque les corps des victimes furent retirés du puits sont impossibles à décrire.

Le maire Hall a fait un appel à la charité.

A minuit, cette nuit, le nombre des morts retrouvés était de 112.

L'ENFANT ET L'AVOCAT.

Ces deux personnages se trouvaient dans le même compartiment d'une voiture publique. Comme on vint à passer devant une église, l'enfant ôta sa casquette et fit le signe de la croix. "Mon petit ami, lui dit l'avocat, tu es sans doute un enfant de cœur ? — Oui, monsieur, et dans ce moment je me prépare à ma première communion. — Que l'enseigne ton curé ? — Il est presentement à nous apprendre les mystères. — Quels sont ces mystères ? J'ai oublié tout cela, et plus tard tu feras comme moi. — Non monsieur, je n'oublierai jamais les mystères de la Trinité, de l'Incarnation et de la Réemption. — Qu'est-ce que la Trinité ? — C'est un seul Dieu trois personnes. — Comprends-tu cela mon petit ami ? — En fait de mystères, il y a trois choses : savoir, croire et comprendre. Je sais et je crois, mais je ne comprends pas. Ce n'est qu'au ciel qu'on comprendra. — Ce sont des contes qu'on ne fait croire ; pour moi, je ne crois que ce que je comprends. — Eh bien ! puisque vous ne croyez ce que vous comprenez, dites-moi pourquoi votre doigt remue, quand vous le voulez ? — Il remue parce que ma volonté imprime un mouvement au nerf qui correspond au doigt. — Mais comment se fait-il que votre volonté agisse sur ce nerf ? — Cela se fait... Cela se fait... — Dites-moi donc comment cela se fait ? — Qui je le sais... — Eh bien ! puisque vous le savez, expliquez-moi maintenant pourquoi en le voulant, vous pouvez faire remuer votre doigt et non votre oreille ?

L'avocat réduit à quia murmura piteusement :
— Laissez-moi tranquille, mon ami ; tu es trop jeune pour me donner des leçons !

La leçon pourtant, était bien donnée. Puisse le pauvre s'en enorgueillir !

HERITAGE ET SPIRITISME

Encore un testament attaqué par les héritiers, sous prétexte de l'insanité de la défunte, sa pitre. Ces procès sont toujours amusants à suivre, car ils permettent d'exposer chaque fois quelques-unes des croyances de ces adeptes des théories d'Alan Kardec.

La défunte spirite dont on attaque le testament, Mme Brochard, se figurait avec de plus grand sérieux, si l'on en croit les héritiers, que l'âme de son mari avait transmigré dans le corps d'un cheval omnibus, qu'elle avait pris en affection et qu'elle couvrait des baisers les plus ardents, lui parlant comme s'il avait pu l'entendre et entourant de ses deux bras le cou de l'animal qu'elle prenait pour son mari.

Elle voyait un de ses parents, M. du Pictet, descendre du ciel, où il remplissait, disait-elle, les fonctions de facteur rural ; elle croyait sincèrement que son fils avait été roi de France, que l'âme de saint Jean habillait dans le corps de sa fille Marie-Antoinette. Elle même se souvenait d'avoir été martyre au temps des persécutions contre les premiers chrétiens et d'avoir subi deux fois, sous des incarnations différentes, bien entendu, le supplice de la décollation.

Pour le moment, Mme Brochard affirmait modestement qu'elle était le Christ réincarné.

Parfois aussi elle se prenait pour l'épouse du Christ et citait même, avec la plus grande précision, la date de leur mariage mystique (15 avril 1833). Elle n'indiquait pas le lieu des épousailles.

Mme Brochard passait les nuits à évoquer les esprits des grands hommes du temps passé ; elle écrivait sous leur dictée, et les fatras d'élocutions philosophiques qu'elle a laissées est formidables.

Pour se reposer de ses occupations surnaturelles, la vieille dame parcourait les champs sans but précis, pendant des heures, grimpaient dans les arbres pour conjurer les orages et fermement convaincue qu'elle gouvernait les saisons.

Il n'en fallait pas tant pour établir devant les tribunaux la démente de Mme Brochard.

Aussi, la Cour d'appel d'Orléans a-t-elle annulé le testament désérentant la famille au profit de l'Assistance publique.

Variétés

Sur les bords du lac :
— Voyez donc cette vieille dame qui patine ; la glace est si légère, il va lui arriver un accident. Prévenons la.

— Voulez-vous bien rester tranquille ; c'est ma belle mère !

Un commis fait l'article :
— Madame, rien n'est supérieur comme finesse à cette batiste ! Voyez ces mouchoirs ; quand vous vous en servirez, vous croirez vous moucher dans vos doigts !

— Sam entre l'autre jour chez un boulanger :
— Avez-vous encore du pain rasés ?
— Oui, mon ami.
— Tant pis pour vous, fallait le vendre quand il était tendre.

— Le plus grand des malheureux est celui qui se livre trop souvent à l'usage de son propre jugement.

— On ne peut rien faire de grand sans se laisser aller à la suite de son idée.

— Le plus grand des malheureux est celui qui se livre trop souvent à l'usage de son propre jugement.

— On ne peut rien faire de grand sans se laisser aller à la suite de son idée.

— Le plus grand des malheureux est celui qui se livre trop souvent à l'usage de son propre jugement.

— On ne peut rien faire de grand sans se laisser aller à la suite de son idée.

— Le plus grand des malheureux est celui qui se livre trop souvent à l'usage de son propre jugement.

— On ne peut rien faire de grand sans se laisser aller à la suite de son idée.

— Le plus grand des malheureux est celui qui se livre trop souvent à l'usage de son propre jugement.

— On ne peut rien faire de grand sans se laisser aller à la suite de son idée.

— Le plus grand des malheureux est celui qui se livre trop souvent à l'usage de son propre jugement.

— On ne peut rien faire de grand sans se laisser aller à la suite de son idée.

— Le plus grand des malheureux est celui qui se livre trop souvent à l'usage de son propre jugement.

— On ne peut rien faire de grand sans se laisser aller à la suite de son idée.

Nouvelles Locales.

Épargnez votre temps et votre argent en vous rendant directement chez L. E. N. Pratte, No 1678 rue Notre-Dame, Montréal, où vous trouverez l'assortiment des pianos, le plus riche et le plus complet au Canada.

Nomination.—MM. Neveu et Lippé ont respectivement, tel que voulu par la loi, fait cet après-midi entre leur dépôt entre les mains de l'Officier-Rapporteur, M. A. M. Rivard.

Accident.—Un jeune Liard, apprenti typographe, en travaillant sur une presse à jobs, aux ateliers d'imprimerie de La Famille, la semaine dernière, a failli se faire estropier grièvement, à une main, qui fut prise entre la tablette mobile portant dans la machine la feuille sur la forme d'impression. Ce ne fut pour la victime que l'affaire de quelques heures au plus de souffrance dans les premiers instants fort aigus.

Température.— Nous jouissons depuis une quinzaine d'une atmosphère pas aussi chaude que celle qui se fait par le temps qui court, sentit dans le domaine politique, mais exceptionnellement douce en raison de la saison. Les chemins d'un autre côté, ont dit, semblent exprès faits pour favoriser les allées et venues de la cabale sur les différents points du comté. Décidément les éléments se coalisent pour rendre à chacun la tâche moins dure au service de la Patrie.

Magasin.—M. Joseph Champoux, ex-associé de M. Prévillé, ouvre son magasin de marchandises sèches samedi. Nous lui souhaitons l'Éclat en fait de succès dans le commerce.

Comité.—Le comité des conservateurs se tient à la salle de l'Institut des Artisans et celui des libéraux sur la rue St-Paul, dans l'une des maisons de M. George Champagne, avocat.

Coincidence.—Aujourd'hui le 26 Février, s'ouvre au Manitoba, une nouvelle session du parlement de cette province sœur.

Éphémérides électorales.—Cette semaine les paroisses suivantes ont été visitées par les amis des deux candidats en opposition dans ce comté, MM. Hilaire Neveu ex-député et Urbain Lippé, de St-Jean-de-Matha : St-Félix de Valois, Ste-Mélanie d'Ailteboust, St-Jean de Matha, St-Paul (par les libéraux seuls) et St-Thomas, cette dernière avec la première susmentionnée dans la soirée. Discussion courtoise des deux parts, auditoire relativement bien disposé, et nombreux, pas de bagarre.

Avantage.—M. Auguste Goulet a actuellement en mains cent et mille choses, articles de toutes sortes et destination, animaux, vaches et chèvres etc de sorte qu'il ne pourrait être qu'avantageux de lui rendre visite comme acheteurs. Avis !

Municipal.—Nos édiles n'ont pas siégé la semaine dernière ni cette semaine.

Encaissement.—M. Majau, cultivateur, de la paroisse de St-Charles-Borromeo, à cette semaine fait encaissement de tout son roulant et de ses meubles. À quelle occasion ? Il part avec sa famille pour les États-Unis.

Arrivée et départ.—Sa Grandeur, Mgr. Chs. Ed. Fabre, archevêque de Montréal, arriva ici lundi soir par notre train local est reparti mardi dans l'après-midi pour l'Assomption.

En visite.—M. Joseph Lafortune, de Manchester, N. H. ancien citoyen de Joliette, était ces jours derniers en promenade dans sa famille, ici, et est reparti lundi pour s'en retourner à son nouveau lieu de résidence.

En vente.—Le Dr. Orsonnets nouvellement établi parmi nous dans le magnifique petit cottage dont il a fait l'acquisition de la succession de feu M. Placide Charland, a fait offrir samedi sur le marché qu'il offrait à bonnes conditions cette superbe résidence en vente.

Au delà des mers.—M. Chester Mercuro, ancien élève du Collège Joliette, le 19 courant, s'est embarqué à Boston à bord du vapeur "Lucy M. Snow" en destination de l'Afrique méridionale, où il doit remplir un engagement extrêmement avantageux et d'un terme de deux ans. Sa traversée devant être de 21 jours, il débarquera le mercredi 11 mars au matin, aux lieux nouveaux vers lesquels il est actuellement en route. Succès à notre jeune voyageur.

Affaissement.—La couverture d'une vieille maison inhabitée située sur la rue St-Pierre et appartenant à M. Joseph Jodoin, menuisier, s'est écroulée mardi dans l'après-midi sous le poids de la neige, heureusement sans causer d'autre accident.

Electoral.—M. Lippé, le candidat conservateur, depuis le commencement de la campagne, a parlé pour la première fois en public en cette ville, mercredi soir à une assemblée de comité.

—Si une femme veut engraisser vite, se guérir de la maladie si commune à son sexe, jouir d'une bonne santé et aimer la vie, nous lui conseillons d'essayer une bouteille du "Régulateur de la Santé de la femme" du Dr J. Larivière, Manville R. 1. à qui vous pouvez vous adresser. Aussi à vendre dans toute bonne pharmacie. En achetant un "Female Posous Plaster" du Dr Larivière la meilleure empiâtre pour les femmes vous aurez tous les renseignements concernant le "Régulateur". Prix 25 cents. Pour toute information écrivez au propriétaire Dr J. Larivière, Manville R. 1. EVANS & SONS, Montréal, P. Q. Agents généraux pour le Canada.

Résultat, d'après le rapport officiel de la dernière élection entre M. Neveu et M. Ed. Guilbault—en 1889

En faveur de M. Guilbault	
Joliette.....	144
St-Félix Valois.....	121
St-Béatrix.....	48
St-Côme.....	14
St-Alphonse.....	65
St-Émélie Énergie.....	14
Total	406

En faveur de M. Neveu	
St-Paul.....	231
St-Elizabeth.....	120
St-Jean Matha.....	87
St-Mélanie.....	40
St-Ambroise.....	42
St-Thomas.....	19
St-Chs Borromeo.....	14
Total	553
Guilbault	406

Majorité pour Neveu 147

Parmi nos nouvelles publications nous notons avec plaisir certains pamphlets illustrés publiés par le C. P. R. dans l'intérêt de la colonisation et surtout les suivants : "100 témoignages de fermiers—le Nord-Ouest Canadien Fermes gratis succès d'un fermier d'Écosse et de la Colombie Anglaise."

Le tout orné de gravures représentant des vues de Fermes etc, avec des lettres de colon. Des exemplaires seront envoyés à qui en fera la demande à n'importe quel agent du C. P. R.

NAISSANCES

Dimanche la Dame de M. Frs. Forest, encanteur, un fils.

Lundi la Dame de M. Ald. Charland, un fils.

Necrologie

Jeudi, le 19 février courant, à l'âge de 26 ans, expirait à Chicago, avec tous les secours de la religion, John Harrington Bélisle, beau-frère de M. Arthur Guilbault, épicier de Joliette. Né à St-Liguor, depuis quelques années il vivait aux États-Unis avec la plus grande partie de sa famille. Il a succombé à l'impitoyable pulmonie qui le minait depuis longtemps. Au printemps sa dépouille mortelle sera transférée au cimetière de sa paroisse natale où repose son père et les autres membres de sa famille.

C'était un jeune homme vraiment distingué : orné des plus belles qualités du cœur et de l'esprit. Son extérieur était noble et charmant, sa conversation agréable, sa politesse exquise. Le sourire toujours épanoui sur ses lèvres montrait la paix de sa belle âme et la tranquillité de sa conscience. La bonté de son caractère lui fit de nombreux amis, les nobles sentiments de son âme lui valurent l'estime de tous ceux qui le connurent. Que le seigneur lui donne le repos éternel, et que la lumière du ciel brille à ses yeux.

Nous offrons à cette brave famille nos plus sincères condoléances.

UN AMI.

HEUREUX GAGNANT

M. J. Malcolmson, était porteur du billet No 64,574 qui a gagné le lot de \$2,500 au tirage du 11 du présent mois. Le chèque en paiement de ce lot était prêt d'avance, et lui fut remis à 5 minutes cinq minutes après M. J. Malcolmson en touchant le montant à la Banque du Peuple. C'était le premier lot qu'il gagnait dans les loteries, après avoir pris des billets pendant plusieurs années à la Loterie de la Louisiane, et autre Loteries. Aussi se promet-il de recommander la "Loterie de la Province de Québec," à ses amis et connaissances et c'est avec le plus grand plaisir qu'il a autorisé M. Lefebvre, gérant de la Loterie, à publier son nom.

Ceux qui gagnent des lots importants ne sont pas toujours aussi accommodants que ce M. J. Malcolmson : ils n'aiment pas à livrer leur nom à la publicité. C'est ainsi qu'au même tirage du présent mois un personnage haut placé qui a gagné un lot de \$1,250, a formellement refusé de laisser publier son nom.

—Voulez-vous ne plus tousser ? Faites usage de l'ELIXIR RÉSINEUX FACTORIAL, le seule remède contre la Toux, le Rhume et autres affections de la gorge et des poumons.

DECES

Dimanche dernier, ont consacré vivement en lieu à l'Église paroissiale, après-vêpres, deux petites sépultures, l'une celle d'un jeune enfant de M. Edmond Bourgeois, commissionnaire et l'autre celle d'un jeune enfant de M. Delphis Buron, forgeron, de la Fonderie de Joliette.

L'HYPNOTISME

EXPERIENCES INTERESSANTES

Voilà l'hypnotisme décidément à la mode : La meilleure preuve de réaction qui s'opère en ce moment dans le public en faveur de l'hypnotisme, c'est que les vulgarisateurs s'en sont emparés : Pour moi, voilà déjà trois ou quatre années que je suis, non sans quelque inquiétude, le mouvement d'une science nouvelle qui s'avance à tâtons vers de si singulières et renversantes vérités.

Les exemples de redoublement de personnalité sont trop nombreux, ils ont été trop précisément observés par des analystes intelligents et exacts, pour qu'ils puissent être révoqués en doute et traités de quantité négligeable. C'est un fait certain que, dans le sommeil provoqué, le sujet peut aliéner sa personnalité propre et en revêtir une autre. Le docteur Pitres, doyen de la Faculté de Bordeaux, conte, dans le dernier numéro de la revue de M. Berillon, qu'il le souveit observé ce phénomène de doublement sur une dame de ses clientes. Quand elle était endormie, elle ne parlait d'elle-même qu'à la troisième personne : "Marguerite est souffrante aujourd'hui, dit-elle, elle n'est pas contente ; elle a été contrariée ; il faut la laisser tranquille." —Mais qui êtes-vous donc, lui demanda un jour le docteur, pour parler au nom de Marguerite ? —Je suis son amie. —Et comment vous appelez-vous si vous plaît ? —Je ne sais pas, mais j'aime beaucoup Marguerite, et quand on lui fait de la peine, cela m'attriste.

Dans cet état, elle reconnaissait toutes les personnes avec lesquelles elle était en relations quotidiennes, mais elle ne leur parlait pas avec la même familiarité qu'à l'état de veille. Elle ne tutoyait plus ses parents. Son mari était le mari de son amie Marguerite, et non pas son mari à elle, aimait beaucoup les liqueurs et s'en privait pour ne pas contrarier sa mère. —Voulez-vous un verre d'anisette ? lui demanda le médecin. —Oh ! oui, Marguerite n'en boit pas, parce qu'on lui a défendu ; mais moi, je suis libre, Donnez-moi vite un verre ?

Lorsqu'on lit ces histoires, on a bien l'abord quelque peine à se défendre d'un sourire. On se dit que l'excellent docteur a été victime d'une amusante mystification.

Les simulations, en effet, ne sont pas rares dans cet ordre d'idées, et les magistres ont souvent affaire à de joyeux fumistes, qui se plaisent à les mettre dedans pour l'amusement de la galerie. Mais de pareilles scènes se sont renouvelées si souvent, en tant de lieux, et sous la main de tant d'opérateurs différents, qu'il faut bien admettre qu'il y en a sur le nombre quelques unes de vraies. Il suffit qu'un de ces phénomènes soit rigoureusement constaté pour qu'on en fasse une étude sérieuse : car il n'y a pas dans la nature, d'exceptions ni de miracles.

M. Ribot a cité et analysé une foule de cas semblables. Il paraît que souvent les sujets résistent et refusent de revêtir des personnalités qui sont trop en contradiction avec leur caractère. Lombroso raconte qu'une de ses malades, hystérique, d'une moralité plus douteuse, obéissait très vivement quand on lui suggérait d'être un fiou, un colonel [sic]. Mais elle se revoltait au moment où l'on ordonnait d'être un savant ou un moraliste. Il lui répugnait plus, dit Lombroso, de changer de caractère moral que de sexe.

Je prends l'exemple tel que Lombroso le donne. Mais j'avoue qu'il me scandalise presque. Il faut que le physiologiste tienne à une pauvre idée des colonels de son pays. Voilà une gredine à qui l'on dit : Soyez moraliste — elle se revoltait ; Je suis trop canaille pour ça, répond-elle. —Et bien alors ? soyez voleur ou colonel à votre choix.

—A la bonne heure ; je ne demande pas mieux ; voleur ou colonel ! un vrai l'autre. Ah ! si Lombroso n'était pas un des grands noms de la science contemporaine.

Deux étudiants, à qui le même expérimentateur voulait suggérer qu'ils étaient des voleurs, s'échappèrent, plutôt qu'il obéir, de la chambre où avait lieu l'expérience, et se sauvèrent en courant comme des fous. Ramenés de force, et sommés impérieusement de voler un objet de valeur placé à leur portée, ils se cachèrent le visage dans les mains.

Je vis l'un d'eux se réveiller en disant : Non, je ne veux pas être un voleur. L'autre se saisit de l'objet, mais aussitôt il le rejeta loin de lui ; Ce dernier, cependant, finit par accepter le rôle de grand chef de brigands, ce qui ne flattait sans doute ses instincts de grand-duc.

L'anecdote tendrait au moins à prouver qu'il y a limites à la suggestibilité. S'il y en a pour les personnes qui sont dans les laboratoires ou dans les hôpitaux, des sujets d'expériences personnes déjà préparées au sommeil hypnotique par la névrose ou l'hystérie, combien ces limites doivent-elles être plus restreintes pour les hommes sains de corps et d'esprit. Existe-t-il vers eux d'autre suggestibilité que celle qui s'exerce sur nous tous, en temps de veille, quand nous subissons l'ascendant d'un caractère plus fort et d'une imagination plus vive ?

Il me semble qu'on glisse sur une pente bien dangereuse, à voir de la suggestion partout. S'il était prouvé qu'il n'y a plus de liberté et partant plus de responsabilité, ce serait le code et la morale à refondre dans le creuset d'une autre philosophie.

FRANÇOISQUE SARGEY.

Corn Bread

Deux cuillerées à thé de farine, à bol de sucre, 1 pinte de lait sûr, 1 cuillerée à thé de soda, 1 bol de fleur, 1 œuf, cuisson 25 minutes. La Salsepareille d'Ayer est la meilleure et la plus sûre à prendre pour la purification du sang. Elle fait promptement disparaître toutes les humeurs.

LE DUC D'ORLEANS

Nous empruntons au Figaro le compte rendu suivant d'une conversation qu'un de ses amis, de retour d'Angleterre a eue avec le jeune duc d'Orléans, qu'il a interrogé sur les impressions rapportées de son séjour en Amérique :

—"J'ai passé en Amérique, lui a dit le prince, des journées charmantes et inoubliables, aux côtés de mon père, partageant l'accueil fraternel et enthousiaste que lui ont fait ses anciens compagnons d'armes, revivait avec lui et avec eux les jours lointains où il fut donné d'exercer ce qui lui sembla, à lui comme à moi, le métier par excellence d'un prince : le métier militaire.

— Nous avons été admirablement reçus dans cette république et le passé de notre race, au lieu d'être un titre d'ostracisme, y était un motif de bienvenue, surtout au Canada, dans ce pays peuplé de Français qui ont conservé l'amour de la France, et par conséquent, le culte de son histoire et qui savent donc que cette histoire a été bâtie par nos ancêtres communs, dans le malheur aussi bien que dans la gloire.

— C'est ce que mon père leur a dit en les félicitant du calme profond et de la sécurité où ils vivent. Aussi, je n'ai pas été peu surpris lorsqu'en rentrant j'ai vu quelques journaux français dont notre exil n'a point satisfait les haines, traverser ostensiblement les paroles de des princes jusqu'à ce qu'ils les aient dénaturées.

— Monseigneur, ces gens-là n'ont trompé personne, a répondu notre amie, qui a ensuite interrogé le prince sur ses projets de déplacement.

J'avais l'idée, en effet, reprit le duc d'Orléans, de me rendre prochainement en Russie ; mais j'y ai renoncé pour des motifs délicats et particuliers.

En ce moment-ci la France et la Russie sont en coquetrie réglée. Les événements européens les forcent à marcher parallèlement. Il y a là une situation délicate qui doit être respectée.

Je ne voudrais pas qu'en Russie on se crût exposé en l'accueillant amicalement à froisser une république qui m'a mis en prison. Je ne voudrais pas non plus que l'opinion publique française, si exigeante, si injuste parfois pour les princes, prit ombraie de la réception qu'on pourrait me faire là-bas.

— M'autorisez-vous, monseigneur, à faire connaître ces sentiments à nos amis de France.

— Ce n'est pas indispensable république le prince en souriant, car ces sentiments-là, tous nos amis de France doivent bien penser que je les nourris.

Quoique je ne m'occupe pas de politique, quoique je me considère comme un soldat en congé et en expectativa, j'ai le devoir, je le crois, d'agir ainsi.

Je ne désire pas qu'on le dise, mais je ne vois pas d'inconvénient non plus à ce qu'on le publie.

C'était une autorisation tacite : l'interlocuteur du prince en a profité aussitôt pour transmettre au Figaro les paroles du prince.

PISO'S CURE FOR THE WORST CASES OF CONSUMPTION

Le meilleur Remède pour la toux. Ne vous laissez pas aller à acheter les autres remèdes.

AUX AMATEURS

M. Joseph Renaud, GIGARISTE, invite le public à lui donner sa légitime part d'encouragement. Ses cigares par leur goût et leur parfum l'emportent sur tous ceux qui se vendent sur le marché. Tous ceux qui auront à ordonner des commandes pour fabrication pourront s'adresser à lui à toute heure du jour, Rue Notre-Dame en face du Couvent de la Providence.

Agents demandés

—PAR LE— DOMINION ILLUSTRÉ.

Dans toutes les Villes et Villages Canadiennes. Bonne commission offerte. Pour les particularités s'adresser à The SABISTON LITHO & PUB. CO. Montréal P. Q.

Compétition.

Afin d'encourager leurs lecteurs les actionnaires du Dominion Illustré vont distribuer en prix à leurs souscripteurs la somme de \$3,000.00, pendant les prochains six mois, le moindre prix accordé devant être de \$5.00. Il y a cent prix en tout et le plus élevé est de \$750.00 en or.

Les autres se composent d'un piano Heintzmanns, de montres en or et divers autres articles.

La compétition consistera à trouver la réponse à 36 questions dont six seront posées chaque semaine aux lecteurs. Sur réception de 12 cents en timbres, les envoieront toutes les informations nécessaires à ce sujet.

Le remède de Piso pour le catarrhe est le meilleur, le plus agréable à prendre, et le meilleur marché.

CATARRH

En vente chez tous les pharmaciens, ou par correspondance à la seule adresse ci-dessus indiquée. M. P. Sabiston, Warren, P. Q., U. S. A.



HOTEL de VILLE

Bureau du Secrétaire-Trésorier. La Corporation de la Ville de Joliette. Joliette, le 6 Février 1891.

AVIS

EST, par les présentes, donné aux Contributeurs de la dite Ville de Joliette, d'avoir à payer tous leurs arriérés de taxes etc. dus à cette Corporation, sous le plus court délai et Sans aucun autre Avis.

Par Ordre A. L. MARSOLAIS, Secrétaire-Trésorier.

Cour de Justice DISTRICT DE JOLIETTE

Cour Criminelle : Le 20 janvier et le 2 juillet. Cour Supérieure : Du 10 au 19 de chacun des mois de janvier, mars, mai, septembre et novembre. Cour de Circuit : Du 10 au 15 de chacun des mois de février, avril, juin, octobre et décembre. Cour de Circuit dans et pour le comté de l'Assomption : — Du 1er au 4 de chacun des mois de mars, juin et décembre, et les 16 et 17 octobre. Cour de Circuit dans et pour le comté de Montcalm : — Du 5 au 8 de chacun des mois de mars, juin et décembre, et les 18 et 19 octobre.

AU PUBLIC

ACHETEUR ET VENDEUR

M. Martial H. Leprohon, marchand de fer, annonce au public qu'il a constamment en mains toute sorte de bois à un prix déloyal toute compétition, consistant en madrier et planche de pin ; bois blanc la toute épaisseur ; Bardeau de sapin, de pin et d'épinette ; scié et plané, moulures de tous sortes, etc.

M. H. Leprohon, A L'ENSEIGNE DU GRAND GODENDARD

PLACE LAVALTRIE Porte voisine de M. CAILLE LABRECHE. 12 Fév. 1891.

Avantage Exceptionnel

AVENDRE à conditions faciles et bas prix, une propriété située sur la rue Notre-Dame portant aux plans et livre le Renvoi du Cadastre officiel, le No 267, et bâtie d'une maison de 24 x 22 avec cuisine attenante, très confortable et entièrement peinte à neuf à l'intérieur, outre les dépendances suivantes nouvellement construites : une remise, un hangar à bois, une écurie spacieuse, une batterie à foin, une boucherie toute montée.

Le tout récemment entouré d'une clôture en planche de six pieds de haut, débout.

Pour plus amples informations s'adresser par lettre ou verbalement au propriétaire. M. DENIS CHALLÉ, Maître-boucher, Joliette, 22 Jan. 3 m.

FERMES GRATUITES

—LA OU— LA CULTURE EST RENUMERATICE

On trouve des renseignements complets sur ce sujet, dans les intéressantes brochures, que la Compagnie du Chemin de Fer du Pacifique Canadien, vient justement de faire paraître.

Le Cultivateur du Nord-Ouest. Bourrier et Elevage. 100 Certificats de Cultivateurs: Succès des Cultivateurs Écossais. Fermes Gratuites.

La Colombie Britannique Le Manitoba. La Vallée de la Saskatchewan.

Les Terres boisées de l'Ontario. Ces brochures forment toute une série de valeur renfermant une somme considérable des renseignements utiles et intéressants recueillis et compilés par nos agents spéciaux qui ont parcouru le pays en tout sens durant la dernière saison ; elles contiennent aussi un grand nombre de planches mettant en relief les différents travaux de ferme dans les prairies, un grand nombre de lettres de colons qui attestent des progrès opérés jusqu'à 1890, et enfin une bonne carte du Nord-Ouest et des environs. Nous enverrons gratuitement par la maille, une copie des ouvrages ci-dessus à toute personne qui en aura fait la demande à l'un des agents du Chemin de Fer du Pacifique Canadien ou à

L. O. ARMSTRONG, Agent de Colonisation, Montréal.

On fait une Spécialité

pour l'impression DES FACTUMS à l'Atelier de la Gazette de Joliette, rue St-Paul près du marché.

ETABLIE EN 1861

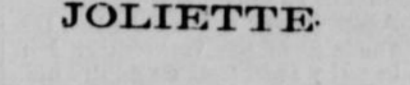
E. Migué

MARCHAND D'épicerie, vins, liqueurs, farines, lard, grains et poissons.

En GROS et En DETAIL

AUX Coins des Rues DeLaudière et St-Pierre

JOLIETTE.



A pamphlet of information and abstract of the laws, showing how to obtain Patents, Copyrights, Trade Marks, Copyrights, and Trademarks. MUNN & CO., 351 Broadway, New York.

AVIS

Tout particulièrement à l'adresse des cultivateurs des paroisses de l'Épiphanie, St-Jacques de l'Azhiban et des environs. Constamment à vendre chez M. Euchère Dupuis, de St-Julienne, perches et piquets en cèdre et du bardau de toutes sortes.

S'adresser directement à lui par lettre ou verbalement. Conditions faciles et prix réduits.

Un bon conseil en passant.

Si vous voulez assurer votre inquiétude au foyer domestique, faites un choix scrupuleux de vos fournisseurs. Comme marchands-épiciers MM. Copping & Rowan, coins des rues Notre-Dame et St-Pierre, quant à la qualité et au prix de leurs marchandises peuvent avantageusement soutenir la comparaison avec n'importe quel marchand, même de Montréal.

Ces messieurs comme fournisseurs des chantiers ont constamment en cave un grand nombre de quarts de lard, de fleur de toutes sortes, de poisson, harengs, morue etc.

Si vous aimez le bon thé vert ou Japonais, le sirop vraiment délicat, la cassonade supérieure, le biscuit recherché par les gourmets, le fromage ferme et d'un goût exquis, enfin ce qu'il y a de mieux en fait de tout article qui sert usuellement à l'alimentation ordinaire d'une famille, allez voir MM. COPPING & ROWAN.

Ferblantier ! Couvreur ! Plombier !

M. ALEXANDRE BONIN, porte voisine de M. Avila Farly,

[Place du Marché] - JOLIETTE.

Reparations de toutes sortes, de couvertures, de tuyau d'aqueduc. Pose d'appareils de bois de closets, confection de bassins en zinc pour sucreries, montage de poeles, de fournaises et de tuyaux.

CONSTAMMENT en mains, plats gobelets, terrines, crèmesuses etc., etc.

Pour ouvrage considérable qu'on voudrait faire exécuter par contrat ou à l'entreprise, s'adresser à lui.

AVIS AU PUBLIC

ALLEZ ET VOUS VERREZ ! Mons. Avila Farly, Barbier Coiffeur,

est établi comme tel dans un des coins de la maison de Mr. Deschênes nonin, ferblantier, sur la place du marché. Le public sera toujours certain d'être bien servi chez lui.

"The Unkindest Cut of All" ENCORE

DYES ONLY 5 CENTS

A PACKAGE THE BEST

DYES IN THE WORLD FOR HOME DYEING.

Equal to any Package Dye for bright and fast colors. Send for Sample Card to J. S. ROBERTSON & CO., Manufacturers, Montréal.

